

Décision

Générale

colonial

Décision n° 898 du 6 septembre 1948 :

n° 898

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1948

Date de publication

6 septembre 1948

Date du numéro

30 septembre 1948

TEXTE INTÉGRAL

Une permission d'absence de quinze jours pour en jouir à Djibouti, est accordée à M. Suner, comptable contractuel, en service aux travaux publics, pour compter du 13 août 1948.

Signé : Liurette.